

Conseil d'école
les marronniers Lussat

24 juin 2025

1- Bilan de l'année

L'année a été assez agitée. Entre incidents impliquant des enfants, recadrages de parents et évènements liés à la proposition d'ouverture de la 5^{ème} classe.

Des demandes de plus en plus farfelues nous arrivent de la part des familles. Si le règlement de l'école fixe des règles, il suffirait de faire appel au bon sens dans la plupart des cas.

Les effectifs initiaux étaient de 106 élèves, 2 départs ont été enregistrés en cours d'année.

Des incidents sérieux ont été enregistrés dans les temps scolaires mais surtout périscolaires.

Un renforcement de la discipline et de la surveillance est indispensable avec le prolongement de la tolérance 0 en toutes circonstances.

Mais il serait faux de penser qu'il n'y a que des moments difficiles à l'école.

Nous sommes et resterons une petite école où il fait bon étudier et enseigner avec des moyens de travail appréciables.

C'est pourquoi nous luttons au quotidien pour préserver ce cadre favorable aux apprentissages. Nous attendons la même volonté de la part des parents et de la mairie.

2- Perspectives 2025/2026

Les effectifs ont peu évolué et se situeront l'année prochaine à date à 100.

Effectifs prévus : PS 11, MS 12 , GS 13, CP 14, CE1 12, CE2 11, CM1 13, CM 2 14

Un nouveau collègue va intégrer l'équipe où Jessica Ravel restera en décharge de direction.

- L'ouverture de la 5^{ème} classe va permettre de changer le mode de fonctionnement.

L'ouverture est accordée à titre provisoire pour un an et donc révisable en fin d'année scolaire.

On regrettera que les attermoissements ne nous aient pas permis de conserver l'ouverture définitive prononcée en février.

Mais soyons positif, l'objectif est atteint grâce à la mobilisation de tous.

Autre point négatif, le collègue ne sera nommé que le 11 juillet ce qui ne permettra pas un travail en amont.

La solution provisoire sera un algéco en attendant les travaux dans l'ancien logement de fonction.

Un architecte va mener une étude de faisabilité et de coût. La mairie annonce un délais minimum de livraison envisageable 18 mois.

Comme annoncé les niveaux GS, CP, CE1 et CE2 bénéficieront d'1/2 journée quotidienne en groupes de niveau (11 à 13 élèves).

Matinées : GS et CP en 2 groupes, CE1 et 2 en groupe classe

Après-midis : GS et CP en groupe classe, CE1 et CE2 en 2 groupes

Cela impliquera des changements de classes à la mi-journée pour les enfants de CP et CE1.

PS/MS : 23

CM : 27

- Piscine : à partir de l'année prochaine ce seront les classes de GS, CP et CE qui iront à la piscine, plus les CM et le créneau sera le mardi matin dès le mois de septembre.

Il faudra de nouveaux parents accompagnateurs, 1 seul parent de cette année sera concerné pour son enfant. (Taux d'encadrement minimum : CE : enseignant +1, GS/CP 2 enseignants +1)

Un appel à volontaires part cette semaine.

3- Bilan coopérative

Dépenses de la période depuis février : 2285€

(transports, sorties, fabrication de jeux)

Recettes : apports importants de l'APE 2310€ depuis février.

Solde actuel : 875€

Pour rappel, les comptes sont contrôlés et signés par des parents. De l'école.

4- Bilan des sorties de fin d'année

- Puy de Mômes : 15/04 et 18/04

transports financés par l'APE (220€)

Ps/ms : PIED, danse contemporaine, un spectacle qui change et qui a plu aux enfants.

GS/CP/CE : machines à liberté, musique contemporaine un peu déroutant qui a modérément intéressé.

- Journée thématique ps/ms/gs/cp : le 27 mai

Thème utilisé : le temps, sur 7 activités. Beaucoup de parents ont aidé pour un décroisement des 2 classes.

- PS/MS/GS/CP : Paléopolis le 6 juin

Atelier de fouille + visite guidée , une bonne sortie qui a intéressé les enfants.

- CE/CM : Ecole 1900 / moulin Richard de Bas le vendredi 20 juin

Belle journée avec 2 visites qui ont semblé plaire aux enfants, chaque enfant a produit sa propre feuille de papier.

L'APE a offert 450€ par classe pour ces sorties.

Parents accompagnateurs : les parents signeront une charte de l'accompagnateur qui leur précisera leurs devoirs, celle-ci sera en ligne sur le site de l'école.

Pour rappel, les photos ne sont pas autorisées à l'école en dehors du cadre défini par l'autorisation signée en début d'année. Les photos ne sont pas autorisées en sorties ou au cours des présences de parents dans l'école et ce à titre personnel ou pour diffusion réseaux sociaux.

5- Fête de l'école

- Ouverture des portes à 17h45
- Début 18h

Appel à la civilité pour laisser prioritairement les chaises aux personnes âgées ou à mobilité réduite

- Spectacle d'une heure approximativement
- Remises des dictionnaires de la mairie
- Explication de l'organisation de la rentrée et de l'ouverture de la 5^{ème} classe.
- Repas + kermesse par l'APE

L'utilisation des nouveaux moyens audio et vidéo de l'Épigée va simplifier la mise en place et permettre plus d'effets.

Les enfants seront remis aux parents et seront sous leur responsabilité dès la fin du spectacle.

6- Points travaux, aménagements, demandes

- Augmentation du budget de l'école réalisée : + 30%
- Reprise façade de la maternelle + carrelage + peintures durant l'été
- Demandes :
 - o Mobilier de l'algéco : tables et chaises enfants prêtées, achats : 1 bureau + étagères
 - o Remplacement des 2 coffres à jeux extérieurs
 - o Remplacement des bureaux des enseignants (5) 365€ HT pièce
 - o Remise à niveau des graviers

Algéco : la société BCM fournira des modules neufs de 30m² adapté aux enseignements avec tableau, climatisation et chauffage inclus.

7- Questions diverses

➤ Remerciements aux employés communaux Carole et Enola les ATSEM, Valérie, Stéphanie et Estelle à l'entretien et la cantine, David et Jérôme les ouvriers communaux, Christelle la secrétaire de mairie sur qui nous pouvons compter et qui font toujours le maximum.

➤ Remerciements à l'APE pour les efforts déployés et les nombreuses aides financières. Il serait bon que d'autres parents s'investissent à leurs côtés pour diluer les responsabilités

➤ La 5^{ème} classe va imposer un surplus de travail de ménage à envisager. La mairie ne s'est pas encore penché sur le problème.

➤ Les obligations sur le tabac en proximité de l'école vont entrer en vigueur à la rentrée.

➤ Problématique de stationnement : le projet d'aménagement du terrain de boules en parking est-il toujours d'actualité ?

Il y a de nouveau des voitures qui ne bougent pas.

Un simple balisage entre les arbres pour des parkings en épi apporterait une quinzaine de places supplémentaires

Actuellement, certains jours, il n'y en a qu'une dizaine

Question : la vaisselle plastique de la cantine est-elle toujours aux normes ? Une vérification sera faite.